



Avec des mots Médiation

Espace de formation et de recherche

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

L'APPROCHE-MÉDIATION :

FAIRE ÉVOLUER SA POSTURE PROFESSIONNELLE POUR TRAVAILLER AVEC LES FAMILLES

Tout.e professionnel.le du champ social, judiciaire, de la santé, de l'enseignement... développe, tout au long de son expérience, de nouvelles compétences pour agir efficacement dans des situations particulièrement complexes et conflictuelles.

La médiation familiale est une démarche reconnue dans les situations de conflits dans la famille, notamment parce qu'elle propose une démarche de coopération entre des personnes qui traversent un conflit, pour des adultes entre eux, entre parents et adolescents...

Son cadre, son processus et ses principes permettent aux personnes de concevoir ensemble des solutions satisfaisantes pour chacune, et d'articuler leurs différentes logiques.

L'Approche-médiation est un modèle d'intervention qui facilite l'établissement ou le rétablissement d'une communication constructive et coopérative.

Cette approche favorise la possibilité pour les familles et les professionnel.le.s de s'engager ensemble dans un travail de collaboration.

Depuis la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, le droit des usagers est une réalité incontournable pour tous les professionnel.le.s.

La philosophie de ce texte repose sur le respect du droit fondamental des personnes à être écoutées, entendues, dans leurs attentes et leurs besoins et dans leurs choix.

La réforme de la protection de l'enfance du 5 mars 2007, et plus récemment la loi du 14 mars 2016 vont également dans ce sens, précisant la nécessaire prise en considération de la prévention pour la première, et des besoins des enfants pour la seconde.

Accompagner les personnes nécessite de la part des professionnel.le.s un ajustement de la posture professionnelle afin de proposer un accompagnement constructif, dynamique et coopératif, où s'établissent des échanges continus avec et entre tous les acteurs concernés.

Il s'agit de dépasser la posture « d'expert en diagnostic », pour aller vers la reconnaissance des compétences des personnes en s'attachant à identifier, avec elles, leurs besoins, leurs responsabilités, et le cadre de la loi.

L'Approche-médiation donne aux professionnel.le.s une méthodologie d'intervention rigoureuse, adaptée à leur contexte spécifique professionnel, leur permettant d'élaborer une intervention dynamique axée sur la participation active de chacun.e, privilégiant la possibilité pour les parents, les adolescent.e.s et les enfants de participer concrètement aux décisions et aux choix des accompagnements qui les concernent.

❖ Qu'est-ce que l'Approche-médiation ?

L'Approche-médiation est un modèle d'intervention adaptant l'esprit et le processus de la médiation, applicable dans tout contexte professionnel où les intervenant.e.s ne peuvent pas, du fait de leurs missions, être garants des principes de confidentialité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance, tel que le prévoit le cadre de la médiation familiale.

L'Approche-médiation renforce la participation et la coopération des personnes dans la traversée de leurs difficultés, ainsi que dans la mise en œuvre des changements nécessaires pour assurer la protection et la prise en compte des besoins de leurs enfants.

Cette pratique originale a été initiée au Québec par Pierrette BRISSON¹ et en France par Michèle SAVOUREY².

En France, Michèle SAVOUREY, a formé des médiateurs familiaux diplômés d'État qui ont donc acquis la qualification de formateur en Approche-médiation.

Ces formateurs sont certifiés par l'IPAM® (Institut pour la Promotion de l'Approche-Médiation).

❖ Se former à l'Approche-médiation :

La formation se déroule sur 5 jours. Elle se décline en deux modules :

- Un module de 3 jours vise à acquérir les bases théoriques et pratiques de l'Approche-médiation.
- Un module de 2 jours permet de consolider les acquis, d'accroître l'appropriation et la maîtrise de cette pratique à partir des expérimentations réalisées par les participant.e.s entre les 2 modules.

❖ A qui s'adresse cette formation ?

A tout.e professionnel.le du champ social, de la santé, de l'enseignement, du judiciaire, de la protection de l'enfance... quelle que soit sa fonction.

❖ Les objectifs de cette formation :

- Connaître et se familiariser avec l'esprit et les principes de l'approche-médiation, applicables en contexte d'intervention avec mandat ou non.
- Développer une logique de travail favorisant la participation et la collaboration des différents acteurs impliqués.
- Articuler les contraintes d'un mandat avec les attentes et les aspirations des personnes.
- Acquérir des outils de communication positive et efficace pour prévenir et gérer les conflits.
- Développer des compétences pour travailler autour d'enjeux relationnels complexes.

¹ Pierrette BRISSON est travailleur social québécoise compétente pour la médiation en protection de l'enfance, initiatrice de l'approche-médiation au Québec.

² Michèle SAVOUREY est psychologue clinicienne expérimentée dans le domaine de la protection de l'enfance, thérapeute familiale, médiatrice familiale D.E., auteur de l'ouvrage « Recréer les liens familiaux » ainsi que du livre « Protection de l'enfance et de la jeunesse - comment accompagner la famille autrement : l'Approche-médiation, principes et méthodologie » et co-auteur de l'ouvrage « Courants de la médiation familiale », tous parus chez Chronique Sociale.

❖ **Contenu :**

• **1^{er} Module de 3 jours : Bases théoriques et pratiques de l'Approche-médiation**

Concevoir les enjeux de ce nouveau modèle d'intervention :

- Les fondamentaux de la médiation familiale
- L'Approche-médiation : ses présupposés et ses appuis conceptuels
- La posture de "tiers neutre" et celle de " tiers impliqué"
- Le recadrage d'une situation de contrainte en une méthodologie collaborative

Intégrer les principes et la pratique d'une communication constructive :

- La communication : un phénomène complexe
- Les différentes attitudes d'écoute
- Les freins et les obstacles à une communication satisfaisante pour les partenaires
- L'utilisation de la reformulation et de la validation tout au long de la démarche

Apprendre à gérer les désaccords et les conflits

- Les conflits sont des opportunités
- L'importance de la prise en compte des émotions et des besoins de chacun
- De la négociation sur position à la négociation sur intérêts
- Clarifier les étapes du processus

• **2^{ème} Module de 2 jours : Approfondissement de l'Approche-médiation dans sa pratique professionnelle**

Acquérir une plus grande aisance dans la démarche

- Développer ses compétences pour mobiliser les ressources des personnes
- Savoir établir et maintenir un climat de collaboration
- Savoir mieux travailler en partenariat
- Identifier les atouts et les limites de cette approche

Identifier les impasses et apprendre à les dénouer

- Poser le cadre de l'accompagnement
- Accueillir les résistances pour développer la collaboration
- Savoir réfléchir et agir dans la complexité

❖ **Formatrices : Audrey RINGOT et Marine DESMAZEAU**, Formatrices certifiées par l'Institut de Promotion pour l'Approche-Médiation.

Seul.e.s Michèle SAVOUREY ou les formateurs et formatrices certifiées par l'IPAM® sont qualifié.e.s pour proposer cette formation.

La méthode et les supports de formation sont protégés par les droits d'auteur.

❖ **Durée :** 5 journées de 6 h, soit 30h de formation

❖ **Lieu :** Les locaux de la structure demandeuse.

❖ **Public concerné :**

Travailleurs sociaux, enseignants, psychologues, animateurs, infirmiers, responsables de service, maitres et maitresses de maison, veilleurs et veilleuses, agents d'accueil...

❖ **Coût :** Sur devis

❖ **Modalités d'évaluation :**

Une évaluation a priori (en début de formation) et une évaluation a posteriori (en fin de formation), permettent aux stagiaires de mesurer l'atteinte des objectifs de formation, le développement de leurs compétences, et la qualité de mise en œuvre de la formation.

Tout au long de la formation des évaluations formatives orales sont proposées aux stagiaires.

❖ **Validation :** Attestation de présence et de formation professionnelle continue.

Information relative à notre organisme de formation référencé auprès des OPCO : L'Association AVEC DES MOTS MEDIATION est enregistrée sous le numéro **31590847559** de déclaration d'activité auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE). L'Association AVEC DES MOTS MEDIATION est organisme de formation certifié QUALIOP1. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie ACTIONS DE FORMATION.